



# Assemblée générale

Distr. générale  
30 juillet 2015  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-dixième session

Point 20 de l'ordre du jour provisoire\*

### Développement durable

## Tourisme durable et développement durable en Amérique centrale

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 68/207 de l'Assemblée générale relative au tourisme durable et au développement durable en Amérique centrale. Il fait le point, depuis la parution du précédent rapport sur la question (A/68/278), sur les efforts que déploient les États d'Amérique centrale en faveur de la mise en œuvre de programmes visant à promouvoir le tourisme et le développement durables.

---

\* A/70/150.



## I. Introduction

1. Par sa résolution 68/207 relative au tourisme durable et au développement durable en Amérique centrale, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-dixième session, un rapport sur l'application de ladite résolution. En tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies investie d'un rôle de premier plan dans la promotion du développement d'une forme de tourisme responsable, durable et accessible à tous, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a encadré la préparation du présent rapport, qui donne suite à la résolution.

2. Au début de l'année 2015, l'OMT a mené auprès des États d'Amérique centrale une enquête visant à vérifier l'application de la résolution 68/207. Malgré les efforts considérables investis dans cette enquête, seul le Nicaragua y a répondu. Les conclusions de l'enquête ne peuvent donc pas être généralisées à l'ensemble de la région.

3. S'appuyant sur la réponse du Nicaragua et sur un bref récapitulatif de publications pertinentes, le présent rapport fait le point, depuis la parution du précédent rapport sur la question (A/68/278), sur les efforts que déploient les États d'Amérique centrale en faveur de la mise en œuvre de programmes visant à promouvoir le tourisme durable et le développement durable.

4. Selon le *World Tourism Barometer* (avril 2015), le tourisme international s'est considérablement développé en Amérique centrale ces dernières années. En 2013, cette région a accueilli près de 9 millions de touristes étrangers qui ont généré 9 milliards de dollars de recettes, contre 4,3 millions de touristes et 3 milliards de dollars de recettes en 2000. En 2014, des pays tels que le Costa Rica, El Salvador et le Nicaragua ont enregistré une hausse de 4 % du nombre d'entrées internationales par rapport à 2013, tandis que le Honduras a fait état d'une augmentation de 5 %, le Belize de 6 % et le Guatemala et le Panama de 3 %. Ainsi, le nombre total de visiteurs a augmenté deux fois plus vite qu'en 2013, dépassant largement la moyenne mondiale.

5. Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en 2012, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables en tant que cadre d'action mondial pour le renforcement de la coopération internationale, en vue d'accélérer la transition vers des modes de consommation et de production durables, dans les pays développés comme dans ceux en développement. Comptant parmi les cinq premiers programmes approuvés lors de la Conférence en application du Cadre décennal de programmation, le programme de tourisme durable est primordial afin d'assurer, au cours de la prochaine décennie, la durabilité du secteur du tourisme à l'échelle mondiale. Ce programme constitue un mécanisme essentiel pour la mise en œuvre de stratégies régionales relatives à la consommation et la production durables, ainsi que pour le développement et la reproduction de bonnes pratiques et d'initiatives fructueuses concernant le tourisme durable aux niveaux national et régional en vue d'assurer une contribution efficace du tourisme au développement durable, le tout dans le cadre des objectifs de développement durable proposés, notamment les cibles 8.9 (d'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits

locaux), 12.b (mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux) et 14.7 (d'ici à 2030, faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme).

## **II. Aperçu des activités menées au Nicaragua**

### **A. Politiques et législations pour le développement du tourisme durable**

6. Le Nicaragua a élaboré un plan national de promotion du développement humain pour la période 2014-2016. Les directives concernant le plan stratégique national relatif au tourisme ont également été adoptées. Elles visent à promouvoir un modèle de développement du tourisme alliant durabilité, éthique, solidarité, participation, ouverture et respect des valeurs, coutumes et traditions. Lors du forum Euroferia, tenu au Nicaragua en mai 2015, l'Office du tourisme nicaraguayen, l'Institut nicaraguayen du tourisme et la Chambre nicaraguayenne des microentreprises, petites et moyennes entreprises de tourisme ont signé un mémorandum d'accord visant à faire du Nicaragua une destination favorisant le développement durable et à promouvoir la certification de pratiques commerciales viables, y compris des cours de formation et des activités de sensibilisation aux questions relatives à l'environnement et aux changements climatiques.

7. Le Nicaragua a également amélioré les cadres législatifs en place afin d'encourager le développement d'un tourisme durable, en particulier dans les domaines de la protection de la diversité biologique et du patrimoine naturel et culturel, du développement communautaire ou des populations autochtones et des modes de consommation et de production durables. Cette amélioration est le fruit de l'application de nouvelles lois, comme celle relative au tourisme rural durable et son décret d'application ainsi que la loi qui accorde aux îles du Maïs le statut de site du patrimoine touristique.

### **B. Renforcement de la capacité d'adaptation ainsi que des mesures de protection et de conservation**

8. Le Nicaragua a mis en place un système national de prévention, d'atténuation et de gestion des effets des catastrophes mobilisant des institutions publiques et privées impliquées dans la gestion des catastrophes. Ce système adopte une approche décentralisée et participative en incluant les comités municipaux de prévention des catastrophes, qui, à leur tour, incluent les offices de tourisme départementaux et municipaux. De même, aux niveaux national et départemental, l'Institut nicaraguayen du tourisme prend part aux processus de surveillance et de contrôle afin de parer à toute éventualité dans les principales destinations du pays. Le tourisme intérieur constitue l'un des éléments stratégiques de la promotion de programmes de développement du tourisme mettant l'accent sur le patrimoine naturel, historique et culturel du Nicaragua. À cet égard, des campagnes de promotion du tourisme sont continuellement organisées afin de veiller à ce que la

population locale ait accès à des activités de loisirs et à ce que les acteurs du secteur puissent diversifier leurs offres et élaborer des produits aussi profitables que possible pour la communauté, sur les plans social, économique et culturel.

9. Afin d'améliorer la durabilité du secteur du tourisme, le Nicaragua a également instauré de nouvelles mesures budgétaires. Par exemple, la législation fiscale a été modifiée, réduisant l'investissement initial, requis afin de favoriser la création d'un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises de tourisme.

### **C. Facilitation des voyages et liaisons aériennes**

10. Le Gouvernement considère que l'état des liaisons aériennes est un frein au développement du tourisme et a donc déployé des efforts particuliers afin d'accroître les investissements dans l'infrastructure aérienne, la fréquence des vols et le nombre d'itinéraires. En outre, de nouvelles politiques en matière de visa ont été instaurées, facilitant l'entrée de voyageurs internationaux.

## **III. Aperçu d'initiatives régionales relatives au tourisme durable et au développement durable**

11. Le tourisme s'est imposé comme un élément moteur d'intégration politique et économique régionale, menée par le Système d'intégration de l'Amérique centrale. Principal organisme chargé de l'ensemble de la gestion régionale de la politique du tourisme, le Secrétariat pour l'intégration touristique centraméricaine travaille en étroite collaboration avec le Système d'intégration de l'Amérique centrale ainsi qu'avec d'autres organismes afin d'harmoniser la politique du tourisme avec d'autres aspects du programme d'intégration régionale.

12. Dans le cadre de la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement, un projet, appuyé par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, s'efforce d'accompagner les efforts des États membres du Système d'intégration de l'Amérique centrale visant à mettre en place des mécanismes de paiement d'indemnités au titre des dommages causés à l'environnement, en vue de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> causées par la déforestation et la dégradation des forêts, pour assurer la gestion et la préservation des ressources naturelles à long terme (voir [www.reddccadgiz.org/](http://www.reddccadgiz.org/)).

13. Le couloir de récifs coralliens mésoaméricain représente un atout naturel, culturel et économique pour les habitants du Belize, du Guatemala, du Honduras et du Mexique. Grâce aux zones maritimes protégées, ces quatre pays préservent ensemble 35 % de leur mer territoriale et 67 % de leurs récifs coralliens, dépassant ainsi la plupart des objectifs internationaux en la matière. Depuis 2012, en collaboration avec des institutions et organismes internationaux, ces pays ont lancé de nombreuses initiatives, comme le plan stratégique 2014 relatif à la préservation de la région des couloirs de récifs coralliens mésoaméricains, afin de renforcer la protection des milieux terrestre et marin, commencée en 2014.

14. Au niveau régional, grâce au Secrétariat pour l'intégration touristique centraméricaine et à ses États membres, un plan stratégique en faveur du développement du tourisme durable a été adopté pour la période 2014-2018. Divers programmes du Plan stratégique ont été mis en œuvre, notamment dans des

domaines multisectoriels tels que la protection de la diversité biologique, la préservation du patrimoine et de la culture, les changements climatiques, le développement communautaire et des populations autochtones, la consommation et la production durables ainsi que la sûreté et la sécurité.

#### **IV. Conclusions et recommandations**

15. Depuis 2012, le Nicaragua a déployé des efforts considérables en faveur du développement du tourisme durable, en particulier par l'adoption de nouvelles lois et l'application de mesures budgétaires visant à renforcer la compétitivité, à améliorer les liaisons aériennes, à faciliter la délivrance de visas et à renforcer la protection de la biodiversité, du patrimoine culturel et des droits des communautés. Le Nicaragua a en outre apporté son concours à l'élaboration de stratégies nationales de prévention des catastrophes intégrant le secteur du tourisme à un partenariat entre les secteurs public et privé qui se donne pour objectif de développer la surveillance et le contrôle afin de veiller à ce que les principales destinations nicaraguayennes soient correctement préparées à toute éventualité.

16. Outre la promotion de la coopération régionale et le renforcement des mécanismes assurant la participation du secteur privé, il convient d'accorder la priorité à la mise en œuvre de politiques mondiales cohérentes et solides en faveur du développement durable. Le renforcement de la collaboration et l'alignement des activités durables aux niveaux national, régional et mondial permettent d'appuyer efficacement l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et l'application à plus grande échelle de bonnes pratiques en faveur du développement durable du tourisme sous toutes ses formes et au sein de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. À cet égard, le cadre offert par le Secrétariat pour l'intégration touristique centraméricaine peut contribuer à favoriser une participation plus active aux niveaux national, régional et mondial, élément indispensable à l'alignement des politiques sur un programme universellement accepté.

---